

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 10 octobre 2024 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 10 octobre 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 34 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20241003

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu l'accord cadre de la SATT Linksium en date du 11 juillet 2014 ;

Vu la convention tripartite attributive d'aide chef de file du pôle universitaire d'innovation FITINNOVE en date du 27 mars 2024.

**Politique d'innovation - Incubateur**

Le Conseil d'administration approuve la structuration d'un dispositif d'accompagnement des étudiants pour l'innovation appelé InoPulse incubateur Grenoble INP – UGA.

*Nombre de présents : 24*  
*Nombre de pouvoirs : 8*  
*Total présents et représentés : 32*  
*Nombre de votants : 32*  
*Nombre d'abstentions : 7*  
*Total des suffrages exprimés : 25*

*Nombre de voix défavorables : 3*  
*Nombre de voix favorables : 22*

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés

*Transmis au Rectorat le 11/10/2024*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*